

## La lettre de



Il y a un an, le système Vélib' était inauguré et, pour les cyclistes, le bilan de cette année est globalement positif. Comme tous les gens bien informés vous le diront, plus les vélos sont nombreux, plus les automobilistes sont prudents et moins il y a de probabilité d'accident : c'est ce que l'on a pu constater malgré les dramatiques accidents survenus avec des véhicules de grand gabarit. Ainsi, plus que jamais se pose le problème de l'angle mort de ces mastodontes (voir notre lettre 83 de juin 07), danger sur lequel les associations cyclistes avaient insisté lors du comité de pilotage vélo de juin 2007 à la veille de la mise en service de Vélib'. La Mairie et la Préfecture de police viennent donc de réagir et de lancer une campagne de sensibilisation des 2-roues.

Malheureusement, en cette année d'élections municipales, nous ne pouvons vous faire part d'aucun heureux événement concernant le vélo : l'installation de nouvelles bornes Vélib' est la seule chose notable et elle ne concerne évidemment pas la majorité d'entre nous.

- les réalisations que nous espérions de notre section de voirie ne se sont pas concrétisées (les doubles sens cyclables annoncés dans le 15e l'automne dernier n'ont pas encore avancé)
- les comités de pilotage vélo n'ont pas eu lieu. Les associations cyclistes ont cependant été reçues en juin par la nouvelle adjointe chargée des déplacements, des transports et de l'espace public, Mme Annick Lepetit. A la suite de cette entrevue, nous lui avons adressé un courrier que vous trouverez en p. 2.
- Quant aux conseils de quartier du 15e, les candidatures de plusieurs membres de Vélo 15et7 et de l'association elle-même n'ont pas été retenues (Brèves, p. 4).

Mais malgré l'adversité, votre association ne baisse pas les bras, espérant bien que les choses « sérieuses » reprennent à partir de septembre. Et pour préparer cette rentrée, nous vous proposons de signer une pétition pour obtenir une zone de stationnement vélo à proximité de la bibliothèque Beaugrenelle (p. 3 et page jointe).

Nathalie Privat  
Secrétaire de Vélo 15et7

**Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15<sup>ème</sup> et du 7<sup>ème</sup> arrondissements**

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@no-log.org

<http://velo15et7.free.fr>

## Lettre des associations cyclistes à Annick Lepetit

*Les associations cyclistes ont été reçu à l'Hôtel de ville début juin par Annick Lepetit, adjointe chargée des déplacements, des transports et de l'espace public. Quelques jours plus tard et pour que les bonnes dispositions exposées lors de cette réunion ne restent pas à l'état d'intentions, les associations cyclistes Vélorution, MDB, Vélocité et Vélo 15et7 lui ont adressé cette lettre qui insiste sur les principaux sujets d'inquiétude du moment.*

Madame la Maire,

Nous vous remercions pour la rencontre que vous avez bien voulu organiser le 4 juin dernier dans le but de faire la connaissance des différentes associations représentées au sein du comité de pilotage vélo. A cette occasion, nous avons pu évoquer brièvement quelques-uns des dossiers qui aujourd'hui préoccupent nos associations.

Ainsi que nous vous l'avons dit, nous sommes prêts à continuer avec vous et vos services ce travail de réflexion. Pour ce faire, il nous semble opportun de mettre en place rapidement des ordres du jour et un calendrier cohérent tenant compte des impératifs de chacun, et ce tout au long de votre mandat.

Cependant, parmi les dossiers concernant le vélo, il apparaît que deux sujets sont particulièrement urgents compte tenu de leurs échéances :

- la question des couloirs de bus partagés avec les cyclistes, à propos de laquelle nous savons que des décisions seraient sur le point d'être prises au sein d'un groupe de travail Ville/RATP/Préfecture, sans que les associations cyclistes aient été invitées au débat, alors qu'elles sont naturellement concernées par ces décisions en tant que représentant des usagers de ces couloirs.
- le prolongement du tramway T3 dont les plans qui nous ont été communiqués soulignent le peu de cas dont les cyclistes ont fait l'objet ainsi que les difficultés qu'ils auront à rencontrer lors de leurs déplacements si l'aménagement ainsi conçu était réalisé.

C'est pourquoi nous demandons d'une part que les associations cyclistes soient partie prenante du groupe de travail sur les couloirs de bus et d'autre part que vous souteniez fermement la nécessité d'un aménagement cyclable de qualité le long du prolongement du T3.

Ces demandes, si elles sont légitimes de notre part, ne peuvent sans aucun doute que trouver un écho favorable de la part des décideurs que vous êtes, puisqu'elles s'inscrivent naturellement dans une politique cyclable destinée à rendre la ville plus sûre et plus agréable à vivre par tous et par chacun. Les réponses que vous voudrez bien y apporter nous conforteront dans la qualité de notre partenariat équitable que vous avez bien voulu nous annoncer lors de notre réunion précitée.

Dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'assurance de notre meilleure considération.

Les associations cyclistes, MDB, Vélorution, Vélocité, Vélo 15et7.

## Des accroche-vélos à Beaugrenelle, s'il-vous-plaît!

Lors de notre dernière réunion avec les techniciens de la 3ème section de voirie, il nous a été dit qu'il était très difficile de créer des stationnements vélo à proximité de la bibliothèque municipale Beaugrenelle (36 rue Emeriau) : les riverains s'y opposeraient par crainte de perdre des places de stationnement automobile. Pourtant, cette bibliothèque est très fréquentée, et de plus en plus souvent par des lecteurs qui s'y rendent à vélo. Pour s'en rendre compte, il suffit de passer devant certains jours et plus particulièrement le samedi !

On constate qu'à défaut d'avoir des stationnements prévus pour les vélos, les cyclistes se débrouillent comme ils peuvent, certains accrochant leur bicyclette là où il est bien spécifié que c'est interdit (photo 1 avec le petit panneau d'interdiction de stationner pour les deux-roues), d'autres à des barrières sur le trottoir opposé à la bibliothèque (ce trottoir étant plutôt étroit, c'est loin d'être satisfaisant), d'autres encore renoncent à se garantir du vol et à accrocher leur vélo et le laissent simplement en bas de l'escalier (photo 2) au niveau de la rue ou le montent par la rampe jusqu'à l'entrée.



Photo 1



Photo 2

Vélo 15et7 vous propose donc de signer une pétition pour faire savoir à nos élus que nous sommes nombreux à souhaiter accrocher nos vélos en toute sécurité et légalité à proximité de cette bibliothèque municipale.

- pour ceux qui reçoivent la version papier, la pétition est insérée à l'intérieur de cette lettre (à renvoyer signée à l'adresse de l'association) ;
- pour ceux d'entre vous qui ont internet, vous pouvez vous rendre à cette page de notre site [http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id\\_article=104](http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=104) pour y télécharger la pétition papier ou la signer en ligne (en indiquant bien que vous êtes cycliste, ce qui peut se glisser à côté de votre prénom).

## Brèves

Les candidatures que nous avons présentées pour **le renouvellement des conseils de quartier** du 15ème n'ont pas été tirées au sort : Vélo 15et7 n'est donc pas représentée. Toutefois, chacun d'entre vous peut assister aux conseils de quartier et prendre la parole pour présenter le point de vue des cyclistes si cela lui semble utile. Vous trouverez un lien sur notre site (nos prochains RDV) vers la page des conseils de quartier sur le site des mairies de nos deux arrondissements.

### Angles morts des poids-lourds :

A la suite des accidents récents qui ont coûté la vie à des cyclistes (à chaque fois, il s'agissait d'un véhicule de grand gabarit), la ville communique sur le danger des angles morts : dépliant d'information, exposition à Paris-plage, autocollants (« ! danger angles morts » dans un triangle rouge) apposé sur 1500 véhicules lourds de la ville...

<http://www.paris.fr/portail/viewmultimediacdocument?multimediacdocument-id=56063>

Ce danger est peu mis en avant dans le dépliant Vélib' et parmi les vignettes placées sur le guidon des vélos en libre service. Cela avait été discuté au printemps 07 avec les associations de cyclistes qui souhaitent qu'apparaissent clairement trois conseils de sécurité essentiels au lieu de les noyer dans un magma d'informations très secondaires que personne ne lirait. Malheureusement, nous n'avons eu qu'un très faible pouvoir de modification.



## L'Agenda

Le 22 août : réunion de Vélo 15et7

Le 10 septembre : forum des associations du 7e arrondissement